

# Harpon 321

## DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

- Matière Latex naturel
- Longueur (cm) 32
- Epaisseur (mm) 1.35
- Poignet Coupe feston
- Couleur Orange
- Finition intérieure Support Textile
- Finition extérieure Grip renforcé
- Taille / EAN 6 7 8 9 10
- Conditionnement 1 paire/sachet - 50 paires/carton



## RESULTATS DE PERFORMANCE

Catégorie de certification 3



Dextérité EN 420 : 5/5



X1XXXX



KPT



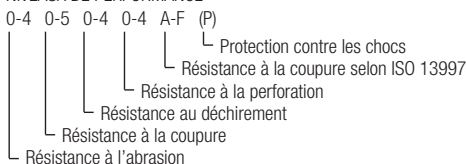
3141X

### Légendes

#### EN 388 DANGERS MÉCANIQUES



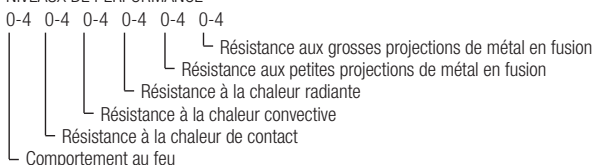
##### NIVEAUX DE PERFORMANCE



#### EN 407 DANGERS THERMIQUES Chaleur et feu



##### NIVEAUX DE PERFORMANCE



#### DANGERS CHIMIQUES

##### EN ISO 374-1



U V W X Y Z

|   |                   |
|---|-------------------|
| A | Méthanol          |
| B | Acétone           |
| C | Acétonitrile      |
| D | Dichlorométhane   |
| E | Carbone disulfure |
| F | Toluène           |
| G | Diéthylamine      |
| H | Tétrahydrofurane  |
| I | Acétate d'éthyle  |

##### EN ISO 374-1



X Y Z

|   |                          |
|---|--------------------------|
| J | n-Heptane                |
| K | Soude caustique 40%      |
| L | Acide sulfurique 96%     |
| M | Acide nitrique 65%       |
| N | Acide Acétique 99%       |
| O | Ammoniaque 25%           |
| P | Peroxyde d'hydrogène 30% |
| S | Acide fluorhydrique 40%  |
| T | Formaldéhyde 37%         |

##### EN ISO 374-1



##### EN 421



#### CONTAMINATION RADIOACTIVE

#### MICRO-ORGANISMES

##### EN ISO 374-5



Protection contre  
bactéries et champignons

##### EN ISO 374-5

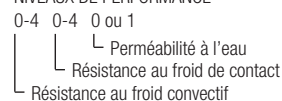


Protection contre  
bactéries, champignons,  
et virus



#### DANGERS DU FROID

##### NIVEAUX DE PERFORMANCE



Pour plus de détails : [www.mapa-pro.com](http://www.mapa-pro.com)

**MAPA**<sup>®</sup>  
PROFESSIONAL

[www.mapa-pro.com](http://www.mapa-pro.com)

## AVANTAGES SPECIFIQUES

- Adapté au port longue durée : confort du support textile et bonne isolation thermique
- Durée de vie optimisée : haute résistance à l'abrasion

## PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

### Pêche

- Manipulation du poisson
- Travaux maraîchers, ostréiculture
- Travaux au contact de produits congelés

## CONSEILS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION

### Instructions pour l'utilisation

- Il est recommandé de procéder à un essai préalable des gants, les conditions réelles d'utilisation pouvant différer de celles des essais "CE" de type.
- L'usage du gant est déconseillé aux sujets sensibilisés au latex naturel, aux dithiocarbamates et thiazoles.
- Porter les gants sur des mains sèches et propres. Pour plus de confort lors de travaux de longue durée, il peut être utile de porter un sous-gant en coton.
- Ne pas utiliser les gants en contact avec un produit chimique pour une durée supérieure au temps de perméation mesuré. Se référer au site internet [www.mapa-pro.com](http://www.mapa-pro.com) ou contacter le Service Technique Client - Mapa Professionnel ([stc.mapaspontex@mapaspontex.fr](mailto:stc.mapaspontex@mapaspontex.fr)) pour connaître ce temps de perméation. Utiliser deux paires alternativement lors de contact de longue durée avec un solvant.
- En utilisation avec un liquide dangereux, retourner le bord de manchette afin d'éviter que des gouttes ne tombent sur le bras.
- Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent ni craquelures, ni déchirures.

### Conditions de stockage

- Conserver les gants dans leur emballage à l'abri de la lumière et éloignés de sources de chaleur ou d'installations électriques.

### Conditions de lavage

- Avant de retirer les gants, les nettoyer selon la procédure suivante :
- utilisation avec des solvants (alcools, etc.) : essuyer avec un chiffon sec
- utilisation avec des détergents, acides ou produits alcalins : rincer abondamment à l'eau courante puis essuyer avec un chiffon sec
- Attention : l'utilisation des gants ainsi que tout procédé de nettoyage qui n'est pas spécifiquement recommandé peuvent altérer les niveaux de performance.

### Conditions de séchage

- Laisser sécher l'intérieur des gants avant de les réutiliser.

## LÉGISLATION

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP). Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).

- **Attestations CE de type** : 0075/014/162/01/19/0245
- **Délivré par l'organisme agréé nr** : 0075 - CTC. — 4 rue Hermann Frenkel - F-69367 LYON CEDEX 07